



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission éducation au développement durable



Mission EDD

Affaire suivie par :
Sébastien Gazeau (IA-IPR de SVT),
Tél : 06 13 36 56 46
Mél : Sebastien.Gazeau@ac-limoges.fr
Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI),
Tél : 06 13 36 55 73
Mél : Jean-Christophe.Ponthier@ac-limoges.fr
David Rooou (IA-IPR d'Histoire-Géographie)
Tél : 06 13 36 56 41
Mél : David.Rooou@ac-limoges.fr
Chefs de mission académique EDD

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 8 juin 2023

Les chefs de mission académique
pour l'éducation au développement durable

à

Monsieur le Doyen des Inspecteurs de l'Éducation
Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs
de l'Éducation Nationale

Objet : Appel à projet Aires Educatives – ATE et Aires fluviales éducatives – Office Français de la Biodiversité

La mission EDD de l'académie de Limoges propose à vos équipes enseignantes de participer au programme national des Aires Éducatives piloté par l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Dans notre académie, il est possible de créer **une ATE** (aire terrestre éducative) mais aussi à partir de cette année **une Aire éducative fluviale**.

Actuellement, 18 ATE sont en fonctionnement dans notre académie dont une en collège.

Une aire terrestre éducative (ou ATE) est une zone terrestre de petite taille, **à proximité de l'école** accessible à pied ou à vélo (parc urbain, friche, zone humide, forêt, cours d'eau, etc...) qui devient tout au long de l'année scolaire le **support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement**.

Une aire éducative fluviale concerne une berge de fleuve ou de rivière. Dans chaque académie, un projet d'aire fluviale éducative, **identifié auprès de la mission EDD avant le 8 juillet**, pourra bénéficier d'une **résidence d'auteur** entre septembre et décembre pour construire **un récit ou un conte au fil de l'eau** avec les élèves.

Ce projet peut concerner des élèves de CE2, de cycle 3 ou 4 et depuis cette année à titre expérimental de lycée. Il peut s'adresser à une ou plusieurs classes de l'école, à une, un ou plusieurs enseignants.

Une personne de la sphère de l'éducation à l'environnement doit accompagner le projet. Cette personne doit s'engager sur environ dix demi-journées d'intervention en classe ou sur le terrain tout au long de l'année scolaire. La zone est gérée de manière participative par les élèves réunis régulièrement en conseil de la Terre. Le financement de l'accompagnement par la structure, s'il est payant, est à la charge de l'école. La municipalité peut prendre à sa charge ce financement. Il est possible de demander une aide au financement en répondant à un appel à projet de l'OFB sur démarches simplifiées.

Pour un projet en 2023-2024, les **inscriptions se font du 1^{er} juin au 15 septembre sur la plateforme SAGAE** (<https://sagae.ofb.fr/>) de l'OFB.

Calendrier détaillé du projet:

- **Du 1er juin au 15 septembre 2023 : inscription au projet ATE ou Aire éducative fluviale** par l'enseignant(e) et /ou le référent auprès de l'OFB sur la plateforme SAGAE et éventuellement demande d'aide pour le financement du référent associatif sur démarches simplifiées. Auparavant, repérage de zones potentielles, recherche d'une structure référente pour accompagner le projet, prise de contact avec la municipalité et la chargée de mission EDD du département.
- **Octobre 2023 : début effectif du projet.** Si le projet est accepté par le GRAE (groupe régional des Aires Educatives) de Nouvelle Aquitaine, l'équipe enseignante et le référent reçoivent les outils d'accompagnement ainsi qu'un soutien de la cellule d'appui des ATE, éventuellement une aide financière (si dossier accepté) et ce, tout au long de leur projet.
- **D'octobre 2023 à mai 2024 : mise en œuvre du projet**, validation de la commune, création du conseil de la Terre, planification et organisation des activités, constitution du dossier de labellisation.
- **Fin mai : dépôt du dossier** de demande de labellisation ATE sur SAGAE.
- **Fin juin/début juillet : labellisation** et inauguration de l'ATE avec les familles, la commune, la mission EDD.

Contacts:

- A la mission EDD de l'académie de Limoges :
Gaëlle Broussolle-Clauzade edd19@ac-limoges.fr,
Aurélie Patier edd23@ac-limoges.fr,
Isabelle Paricaud-Douady edd87@ac-limoges.fr
- A l'OFB Nouvelle Aquitaine:
Solène Faure solene.faure@ofb.gouv.fr

Compléments d' information:

- Informations générales
<https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>
- Inscription au projet et création d'un compte sur la plateforme SAGAE
<https://sagae.ofb.fr/>
- Demande de financement
<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/aires-educatives-lancement-de-lappel-projets-2023-2024>
- Présentation du projet par webinaire
https://ame.ofb.fr/doku.php?id=webinaires#webinaire_labellisation_2023.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre l'appel à projet à l'ensemble de vos équipes enseignantes. Nous espérons que ce projet retiendra votre attention. La chargée de mission EDD de votre département reste à votre disposition pour toute information et/ou demande d'inscription.

Sébastien Gazeau



Jean-Philippe Ponthier



David Rouo

